Adequity



FCP de droit français conforme aux normes européennes, agréé par l'AMF le 28 08 2007
Fonds à formule à capital non garanti
Eligible à l'assurance-vie

OPTIMIZ Best Timing 7,5%

La gestion d'un point d'entrée optimisé sur un an !

SOCIETE GENERALE
Corporate & Investment Banking

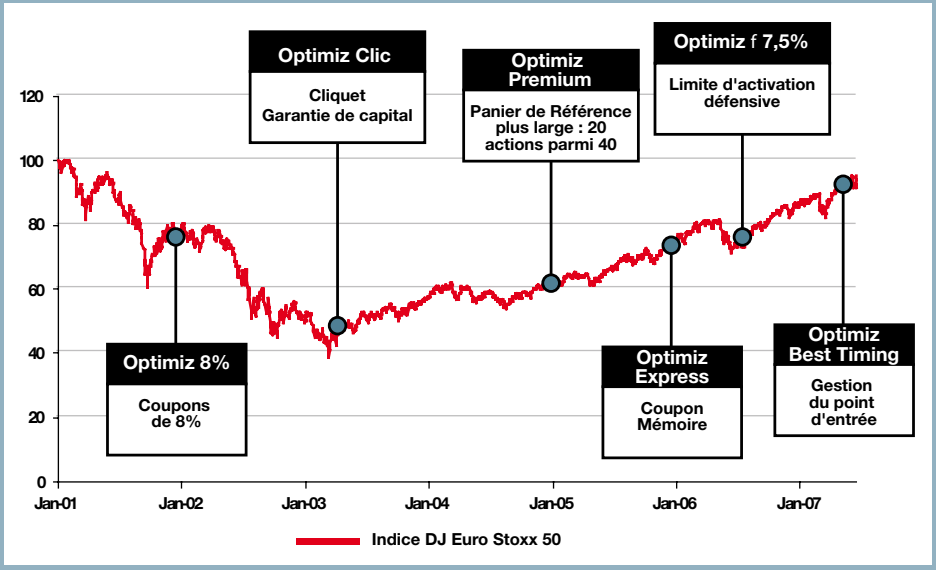
Le FCP OPTMIZ BEST TIMING 7,5% est construit dans la perspective d'un investissement sur la durée totale de la formule et donc d'une sortie sur la base de la valeur liquidative garantie du 21 décembre 2017 ou de l'une des dates suivantes : 28 décembre 2010, 28 décembre 2011, 28 décembre 2012, 30 décembre 2013, 29 décembre 2014, 28 décembre 2015, 28 décembre 2016 selon la date d'activation de la maturité du FCP. Une sortie du FCP à une date différente de la date de maturité effective du FCP s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là. Le souscripteur prend donc un risque en capital non mesurable a priori s'il est contraint de racheter ses parts en dehors des dates prévues

OPTIMIZ BEST TIMING 7,5%

Le meilleur des innovations de la gamme Optimiz

L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que le capital investi sur ce support n'est pas garanti à l'échéance. Les distributions versées en cours de vie, ajoutées au montant versé à l'échéance peuvent ne pas suffire à rembourser le capital initialement investi. D'un point de vue économique, les distributions en cours de vie ne constituent pas un rendement basé sur l'investissement initial, mais sont assimilables à des remboursements anticipés partiels du capital.

Depuis 2001, Adequity propose à travers l'offre Optimiz une gamme de produits à revenus déclinant à chaque lancement une nouvelle innovation visant à profiter au mieux des conditions de marché au lancement du fonds, comme l'illustre le graphique suivant. A chaque création d'un nouvel Optimiz, l'objectif d'Adequity est de répondre aux exigences concrètes des clients, tout en étant adapté aux conditions de marché du moment.



Depuis le 14 septembre 2007, l'offre d'Adequity s'est enrichie avec le lancement du dernier né des OPTIMIZ : le FCP OPTIMIZ BEST TIMING 7,5%. Dans la continuité de ses prédécesseurs, **OPTIMIZ BEST TIMING 7,5%** fait un pas de plus, offrant désormais une sécurisation du point d'entrée sur une période d'un an.
La commercialisation est ouverte jusqu'au 21 décembre 2007 inclus à un taux de 4,65%.

Optimiz Best Timing 7,5%

un condensé des plus grandes innovations pour un objectif de performance optimale

- un coupon garanti de 7,5% fixe en années 1 et 2
- un mécanisme de cliquet avec activation de la garantie en capital pour une sécurité renforcée *(sous condition d'une performance du panier supérieure ou égale au seuil prédéfini)*
- un panier de référence élargi pour une diversification importante *(le panier de référence est composé des 20 actions affichant les moins bonnes performances)*
- un mécanisme de coupon mémoire offrant un taux de rendement élevé même dans des conditions de marché difficiles
- une limite d'activation dégressive assurant un positionnement plus défensif dans des contextes de marché stables, baissiers, voire très baissiers
- un mécanisme Best Timing grâce auquel Optimiz Best Timing 7,5% vous permet désormais de capturer le portefeuille à son cours le plus bas observé à 4 occasions : à la date de lancement, puis tous les 4 mois pendant la 1ère année !

L'attention est portée sur le fait que le capital investi n'est pas garanti à l'échéance : la valeur de remboursement peut être inférieure au capital initialement investi.



OPTIMIZ BEST TIMING 7,5%

Bénéficiez du point d'entrée le plus bas pour le portefeuille sur une période d'une année !

Le FCP Optimiz Best Timing 7,5% permet de participer à l'évolution d'une sélection de 40 actions internationales sur 10 ans. Chaque année, ces actions font l'objet d'un processus de sélection fondé sur leurs performances depuis l'origine. Le point de référence qui constitue la valeur d'origine pour chaque action résulte du mécanisme Best Timing. Ce processus de sélection consiste à ne retenir, parmi les 40 actions, que les 20 actions affichant les moins bonnes performances depuis l'origine. Nous appellerons le panier équipondéré ainsi constitué le « Panier de Référence ». Par construction, ce panier sous-performe la moyenne des indices boursiers dans lesquels les actions concernées sont intégrées.

L'investisseur fait en premier lieu le pari que les marchés vont avoir une bonne performance durant les 10 prochaines années et, plus particulièrement, durant les 3 prochaines années (du fait du mécanisme de maturité anticipée), il anticipe que les 20 actions ayant les plus mauvaises performances parmi les 40 vont résister correctement.

Le FCP Optimiz Best Timing 7,5% est un investissement non garanti en capital. L'ensemble des flux financiers d'Optimiz Best Timing 7,5% est constitué de coupons annuels, et d'un remboursement à l'échéance. Par ailleurs, le fonds est assorti d'un mécanisme de remboursement anticipé, activé automatiquement sous certaines conditions.

Illustration du mécanisme BEST TIMING :
1 an de quiétude au démarrage du FCP



Adequity vous offre le meilleur du mécanisme Best Timing avec le point d'entrée le plus bas pour le portefeuille sur une période de un an.

Le portefeuille sera ainsi retenu à son cours le plus faible parmi 4 observations :

- celle réalisée le 21 décembre 2007 au démarrage du FCP
- celles réalisées tous les 4 mois suivant cette date

Des coupons annuels

Les 2 premières années, deux coupons fixes de 7,5%[1] sont garantis.

A chacune des constatations annuelles suivantes, tant que la performance du Panier de Référence depuis l'origine est inférieure au seuil d'activation, l'investisseur reçoit[1] un coupon annuel ainsi défini :

Coupon annuel[2] = **7,5**% - 20% de la baisse du Panier de Référence

Si le Panier de Référence baisse de plus de 37,5% par rapport à sa valeur d'origine, le taux de remboursement est égal à 7,5% - 20% x (+37,5%) = 0. Le coupon ne peut bien entendu pas être négatif. Il est donc maintenu à zéro si le Panier de Référence baisse de plus de 37,5% par rapport à sa valeur initiale.

Maturité anticipée possible dès l'année 3

A partir de l'année 3, dès qu'à l'une des dates de constatation annuelle, la performance depuis l'origine du Panier de Référence est supérieure ou égale à un seuil prédéfini pour chaque année, un mécanisme de maturité anticipée est activé.

Cette performance depuis l'origine est calculée en tenant compte du mécanisme Best Timing qui optimise le point d'entrée.

Dans ce cas :

1. **Un remboursement anticipé** est enclenché avec récupération intégrale du capital initialement investi. La durée de vie du produit s'échelonne ainsi entre 3 et 10 années.

2. En plus de 100% de son capital initial, le porteur reçoit également le maximum entre :

- un **Coupon Mémoire** égal à 7,5%[1] multiplié par le nombre d'années écoulées depuis l'année 3 incluse, et 100 % de la performance du Panier de Référence à la date de constatation annuelle.

Année de Maturité	Coupon Mémoire
Année 3	7,5%
Année 4	15%
Année 5	22,5%
Année 6	30%
Année 7	37,5%
Année 8	45%
Année 9	52,5%
Année 10	60%

Deux possibilités peuvent se présenter à l'issue de l'année 10 :

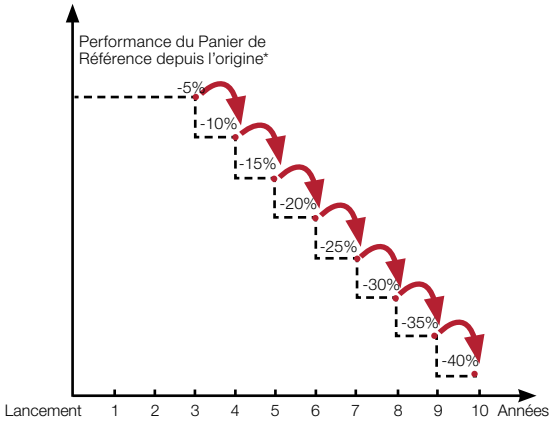
- Si la valeur du Panier de Référence est supérieure à 60% de sa valeur initiale, en plus de 100% de son capital initial, le porteur reçoit le maximum entre un Coupon Mémoire de 60% et 100 % de la performance finale du Panier de Référence
- Sinon, l'investisseur reçoit[2] : 100% de son capital initial moins l'intégralité de la baisse du Panier de Référence.



Un seuil dégressif jusqu'à -40% !

Le seuil d'activation de la maturité anticipée est dégressif afin d'assurer une protection même en cas de forte chute des marchés : il diminue de 5% année après année pour atteindre -40% en année 10.

	Seuil annuel d'activation
Année 3	-5%
Année 4	-10%
Année 5	-15%
Année 6	-20%
Année 7	-25%
Année 8	-30%
Année 9	-35%
Année 10	-40%



** Performance calculée en tenant compte du mécanisme de point d'entrée optimisé Best Timing.*

Si la performance du panier de référence est inférieure à -40% à la fin de l'année 10, le Coupon Mémoire n'est pas activé et l'investisseur peut subir une perte en capital.

[1] Les Coupons Annuels sont calculés sur la base du nominal de chaque coupure détenue par l'investisseur.
[2] Hors fiscalité applicable et/ou frais liés au contrat d'assurance vie

40 actions de premier plan

40 actions ont été sélectionnées pour leur solidité financière et leur potentiel de croissance. Ces sociétés répondent à un double objectif de diversification : sectorielle et géographique. Les 20 actions, parmi les 40, qui affichent les moins bonnes performances depuis l'origine constituent le Panier de Référence.

23 actions européennes

Arcelor Mittal, AstraZeneca, AXA, Cap Gemini, Credit Agricole, Deutsche Post, Electrolux, EADS, France Telecom, Gas Natural, Hennes & Mauritz, Iberdrola, Intesa Sanpaolo, Mediaset, Renault, Rentokil Initial, Rhodia, RWE, Stora Enso, Thomson, Valeo, Vinci, Vivendi

8 actions nord-américaines

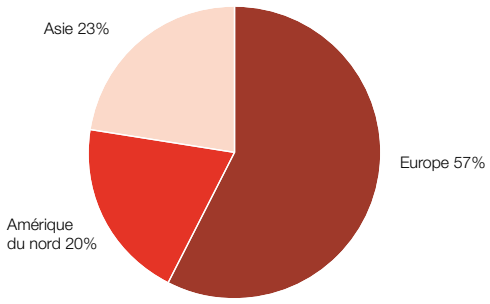
Altria Group, Amazon.com, Apple, Avon Products, Dynegy, JDS Uniphase, Nortel Networks, Wachovia

9 actions asiatiques

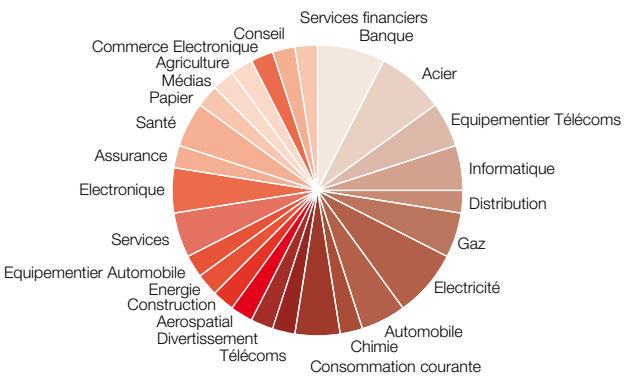
Fujitsu, Kirin Holdings, Mitsubishi, Nomura Holdings, Nippon Steel, Nissan Motor, POSCO, Sanyo Electric, Tokyo Gas

Les investisseurs sont informés que certains événements extraordinaires peuvent survenir (tels que notamment, fusion, opérations publiques d'achat / échange, etc). Toute action figurant dans le portefeuille initial et affectée par un tel événement peut être substituée par une autre action sélectionnée par la Société de Gestion (Lyxor International Asset Management) à sa seule discrétion.

Diversification géographique



Diversification sectorielle





Avantages

■ Le FCP verse un coupon annuel, égal à 7,5% + 20% de la performance du Panier de Référence, dès que la performance depuis l'origine du Panier de Référence est supérieure à -37,5%. En outre, les 2 premiers paiements sont garantis égaux à 7,5%, quelle que soit la performance du Panier de Référence.

■ Enclenchement d'un remboursement anticipé dès que la performance depuis l'origine du Panier de Référence dépasse un seuil annuel à une date de constatation annuelle à partir de l'année 3. L'investisseur bénéficie alors au moins du versement de 100% de son capital plus le maximum entre le coupon mémoire (égal à 7,5% par année écoulée depuis l'année 3 incluse) et la performance du panier de référence.

■ Le seuil annuel d'enclenchement du remboursement anticipé est dégressif : il diminue de 5% année après année pour atteindre -40% en année 10

■ Le cours initial de chaque action est retenu à la date où la valeur du panier est la plus basse et ceci parmi 4 dates : le premier jour d'investissement puis une fois tous les 4 mois (c'est-à-dire le 21 décembre 2007, le 21 avril 2008, le 21 août 2008, et le 22 décembre 2008)

Inconvénients

■ Le Panier de Référence qui sert à l'indexation du FCP est composé des 20 actions parmi les 40 ayant le moins bien performé depuis l'origine. Par construction, ce panier sous-performe la moyenne des indices boursiers dans lesquels les actions concernées sont intégrées.

■ Pas de garantie en capital : si le mécanisme de maturité anticipée ne s'est jamais enclenché, l'investisseur reçoit 100% de la valeur du Panier de Référence constatée à l'échéance des 10 ans. Dans ce cas, la valeur de remboursement sera inférieure à 60% du nominal.

■ L'enclenchement éventuel du remboursement anticipé, qui garantit à l'investisseur un bon rendement, est conditionnel et dépend de l'évolution du Panier de Référence.

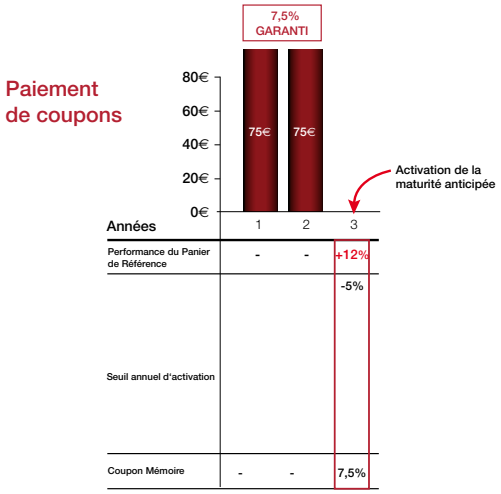
■ Les coupons distribués peuvent être assimilés à des remboursements anticipés voire partiels du capital.

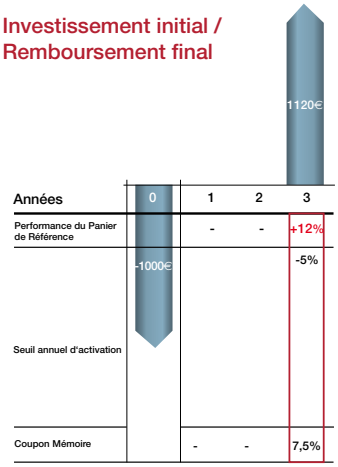
■ Le porteur renonce à la distribution des dividendes des titres du panier d'actions internationales.

Illustrations du mécanisme

Les données chiffrées utilisées dans cet exemple n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du FCP. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de Société Générale. Données hors fiscalité applicable et/ou frais liés au contrat d'assurance vie.

Hypothèse de marché haussier





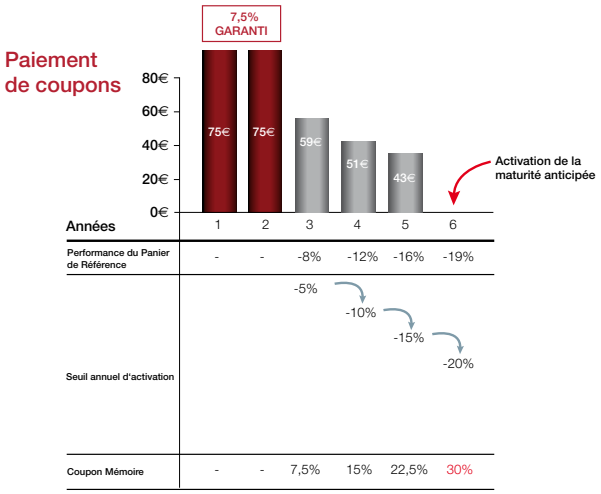
- Les 2 premières années, deux coupons fixes de 7,5% sont garantis
- A l'issue de l'année 3, la performance depuis l'origine du Panier de Référence est supérieure à -5%

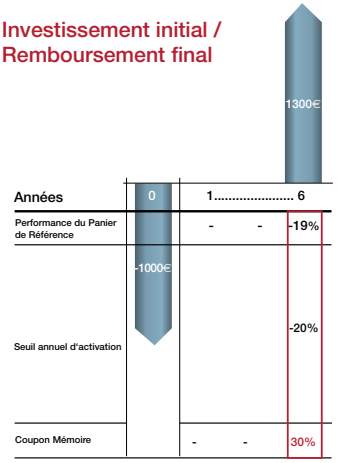
A l'année 3, en plus de 100% de son capital initial, l'investisseur reçoit +12%, soit le maximum entre :

- Le Coupon Mémoire de 7,5%
- 100% de la performance du Panier de Référence à l'issue de l'année 3 (+12%)

Soit un taux de rendement annuel de 8,87% sur 3 ans

Hypothèse de marché baissier





- Les 2 premières années, deux coupons fixes de 7,5% sont garantis
- Les années suivantes, un coupon variable est distribué

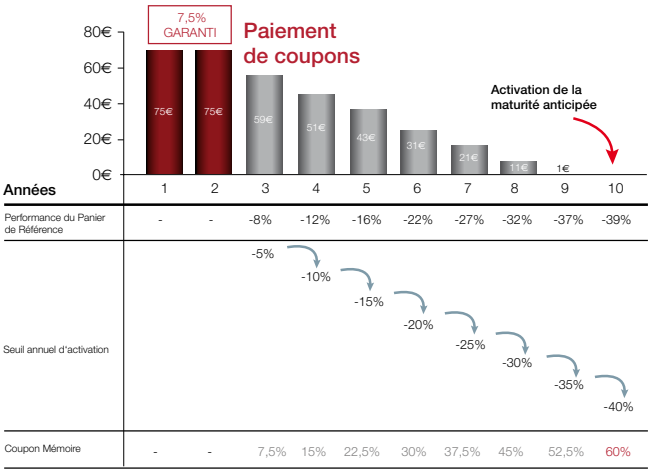
A l'année 6, en plus de 100% de son capital initial, l'investisseur reçoit +30%, soit le maximum entre :

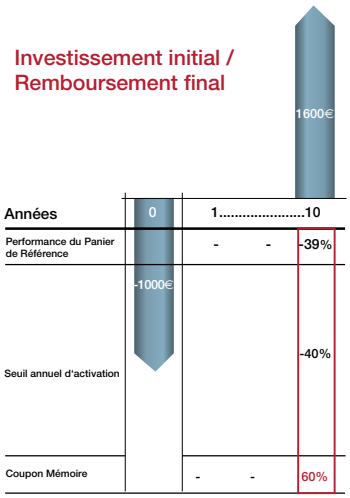
- Le Coupon Mémoire de 30%
- 100% de la performance du Panier de Référence à l'issue de l'année 6 (-19%)

Soit un taux de rendement annuel de 9,35% sur 6 ans



Hypothèse de marché fortement baissier





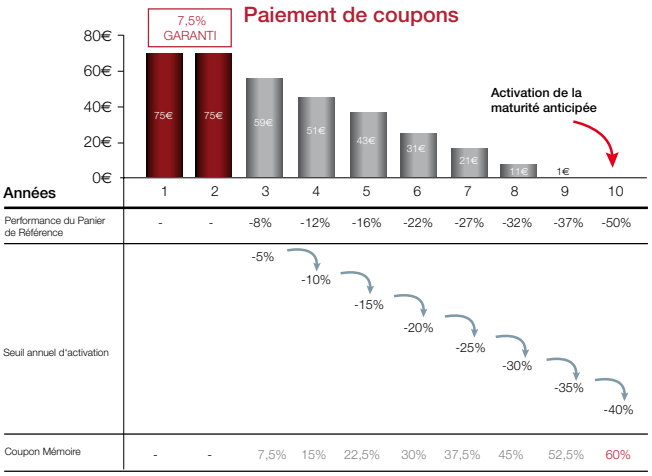
- Les 2 premières années, deux coupons fixes de 7,5% sont garantis
- Les années suivantes, un coupon variable est distribué
- A l'issue de l'année 10, la performance depuis l'origine du Panier de Référence est supérieure à -40%

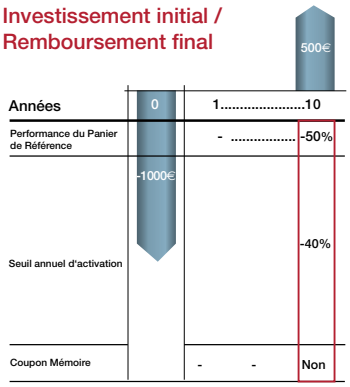
A l'année 10, en plus de 100% de son capital initial, l'investisseur reçoit +30%, soit le maximum entre :

- Le Coupon Mémoire de 60%
- 100% de la performance du Panier de Référence à l'issue de l'année 10 (-39%)

Soit un taux de rendement annuel de 8,35% sur 10 ans

Hypothèse de marché très fortement baissier





- Les 2 premières années, deux coupons fixes de 7,5% sont garantis
- Les années suivantes, un coupon variable est distribué
- A l'échéance des 10 ans, l'investisseur reçoit la valeur finale du Panier de Référence, soit 50%

Soit un taux de rendement annuel de -1,93% sur 10 ans





Carnet de bord

Forme juridique	FCP de droit français
Société de Gestion	Lyxor International Asset Management
Dépositaire	Société Générale
Commissaire aux comptes	Ernst & Young et autres
Délégataire	Gestion comptable du FCP assurée par Euro-NAV
Devise	Euro
Date de création et durée d'existence prévue	FCP créé le 14 septembre 2007 pour une durée d'environ 10 ans
Période de commercialisation	Entre le 14 septembre 2007 et le 21 décembre 2007. La valeur liquidative progressera régulièrement au taux de 4.65% pour atteindre 100 Euros le 21 décembre 2007. Départ de l'indexation le 21 décembre 2007.
Date d'échéance	28/12/10, 28/12/11, 28/12/12, 30/12/13, 29/12/14, 28/12/15, 28/12/16, 28/12/17
Valeur Nominale Initiale	100 EUR le 21 décembre 2007
Liquidité	Liquidité quotidienne. Les ordres doivent être reçus au plus tard à 13h00 par le Dépositaire pour exécution sur la valeur liquidative de ce jour, et qui sera calculée le jour ouvré suivant par la Société de Gestion
Frais de gestion	1,5% TTC par an maximum
Commission de souscription	4,5% maximum de la valeur liquidative de souscription
Commission de rachat	Néant
Code ISIN	FR0010508341

Quand souscrire ?	Les souscriptions des parts du FCP restent possibles à tout moment après le 21 décembre 2007. Les conditions diffèrent cependant car la valeur liquidative du FCP évolue en fonction des marchés financiers. Il est à noter que pour bénéficier pleinement des garanties et performances offertes par le FCP Optimiz Best Timing 7,5%, les souscriptions doivent être reçues avant le 21 décembre 2007.
Est-il possible de sortir du FCP en cours de vie?	Oui, l'investisseur peut sortir du FCP à tout moment à la Valeur Liquidative correspondante sans frais de sortie anticipée. Cependant, il convient d'insister sur le fait que Le FCP Optimiz Best Timing 7,5% est construit dans la perspective d'un investissement sur la durée totale de la formule et donc d'une sortie sur la base de la valeur liquidative garantie du 28 décembre 2017 ou de l'une des dates suivantes : 28 décembre 2010, 28 décembre 2011, 28 décembre 2012, 30 décembre 2013, 29 décembre 2014, 28 décembre 2015, 28 décembre 2016, selon la date d'activation de la maturité du FCP. Une sortie du FCP à une date différente de la date de maturité effective du FCP s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là. Le souscripteur prend donc un risque en capital non mesurable a priori s'il est contraint de racheter ses parts en dehors des dates prévues.
Comment se valorisera le FCP en cours de vie?	D'ici à l'échéance, la valeur liquidative du FCP évoluera en fonction des paramètres de marché, et plus particulièrement en fonction du cours des actions, de la volatilité et des taux d'intérêt.

Avertissement

Ce document a été communiqué à l'AMF conformément à l'article [212 – 28] de son règlement général.

L'acheteur du FCP OPTIMIZ BEST TIMING 7,5% souhaite s'exposer partiellement aux marchés actions. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce FCP dépend de votre situation personnelle. Pour le déterminer, vous devez tenir compte de votre richesse et/ou patrimoine personnel, de vos besoins d'argent actuels et à dix ans, mais également de votre souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également recommandé de diversifier suffisamment vos investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce FCP.

Tout investisseur est donc invité à étudier sa situation particulière avec son conseiller habituel. Il vous appartient de procéder, sans vous fonder exclusivement sur les informations qui vous ont été fournies, à votre propre analyse du produit, de ses avantages et de ses risques. Nous vous invitons, si vous le jugez nécessaire, à consulter vos propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tous autres professionnels compétents, afin de vous assurer que ce FCP est conforme à vos besoins au regard de votre situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable.

Votre attention est attirée sur le fait que la souscription aux parts de ce FCP peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes. Il vous appartient donc de vous assurer que vous êtes autorisés à souscrire à ce fonds.

Le FCP OPTIMIZ BEST TIMING 7,5% décrit dans le présent document fait l'objet d'un Prospectus complet visé par l'AMF le 28 08 2007.

Une information complète sur les facteurs de risques inhérents à la souscription du FCP OPTIMIZ BEST TIMING 7,5% ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus.

A noter que le FCP OPTIMIZ BEST TIMING 7,5% est construit dans la perspective d'un investissement sur la durée totale de la formule et donc d'un remboursement à maturité ou à une date d'activation du remboursement anticipé. Une revente des parts du FCP à une date différente s'effectuera sur la base d'une valeur liquidative qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là.

Réalisation : **NSL Studio** | www.nslstudio.com (070725) Réf. (A) 707594

Société Générale Corporate & Investment Banking
17 cours Valmy
92987 Paris - La Défense Cedex
Siège Social : Société Générale,
29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris
552 120 222 RCS de Paris - Numéro APE : 651C
La Société Générale est un établissement de crédit de droit français agréé par le CECEI

Société Générale
Corporate & Investment Banking

Adequity
DEAI/COM - 17 cours Valmy
92987 Paris - La Défense Cedex
01 42 13 54 31
www.adequity.fr

Adequity

SOCIETE GENERALE
Corporate & Investment Banking